

6 SORTIE DU DIRIGEANT ACTUEL

C'est l'étape du changement progressif à la tête de l'entreprise. Cette étape se déroule habituellement par phases.

Les phases de désengagement habituel sont :

- l'ouverture aux influences de la relève ;
- le partage de responsabilités et la consultation ;
- le partage des pouvoirs décisionnels ;
- un nouveau rôle dans l'entreprise : consultant, partage d'expériences, conseils ;
- le désengagement total.

L'étape du désengagement total du propriétaire dirigeant est observable lorsque le cédant quitte définitivement toute fonction de gestion et de direction dans son entreprise, et prend sa retraite. Dans le cas d'un transfert de propriété, il arrive couramment que le propriétaire cédant détienne encore des actions de l'entreprise sans participer à la gestion de celle-ci. La situation financière du cédant est un facteur qui influe fortement sur ses prises de décisions au regard du type de lien qu'il entretient avec son entreprise ou qu'il va entretenir avec la relève.

S'il est financièrement indépendant, il y a de fortes chances qu'il se construise un deuxième projet de vie. Il hésitera alors entre un départ progressif ou un retrait rapide. Quoi qu'il en soit, il ne sera jamais facile pour les cédants de quitter leur entreprise, « symbole du sens de toute leur vie ».